

# Eucharistie, charité et justice sociale

par Gilson Cezar de Camargo, C.M.

*Province de Curitiba*

## Introduction

Je pense aux paroles d'Henri Bremond dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux* (III, 245) quand il disait en 1918 que « Saint Vincent de Paul reste encore caché sous son manteau ». « Huit gros volumes, riches de doctrine, plein d'humour, où on ne rencontre pas une seule ligne banale, c'est quelque chose d'unique dans une collection de ce genre. Aujourd'hui encore le grand public l'ignore. C'est une étrange manière d'honorer ce fondateur ». Une telle réflexion faisait écho dans les cœurs de beaucoup de fils de Vincent de Paul. De nos jours nous disposons d'écrits, de textes biographiques et de documents très importants qui nous permettent d'avoir accès au « grand Saint du grand Siècle ».

Cependant, le défi est toujours présent. Écrire sur Vincent de Paul peut paraître facile puisque nous avons à notre disposition assez d'informations sur le paysan du Pouy, quelques unes de sa propre plume. Le défi serait de ne pas les déformer en les simplifiant ou encore attribuant à Vincent des idées ou raisonnements à partir de la réalité de notre temps et du contexte théologique contemporain. Faire ainsi, serait adultérer la richesse et la complexité de l'horizon de cet homme qui a vécu, qui a eu des sentiments, qui a pensé et agi à partir de la réalité complexe de la France du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Pour mieux expliciter cela je nous renvoie à l'article « Monsieur Vincent : un cœur pour notre siècle » paru dans la revue française *Messages du Secours Catholique* (n. 366, décembre 1984). Sous la forme d'interview nous lisons au début de l'article : « *Saint Vincent de Paul, monsieur Vincent, sa vie est gravée dans nos mémoires. Les pauvres sont aujourd'hui son actualisation. La revue Messages a voulu rencontrer celui qui a donné un cœur au "grand Siècle" et duquel Bossuet dira : "Quand nous étions réunis autour de lui et qu'on l'écoutait, il n'y avait personne qui ne savait pas que la parole de l'apôtre se réalisait en lui : 'Si quelqu'un parle, que ses paroles soient comme des paroles de Dieu' »*. Dans une note de la revue il est dit que « *Cette interview à la première personne a pu être réalisée grâce à la bienveillante érudition du P. André Dodin, historiographe de saint Vincent de Paul* ».

Derrière le père Dodin, c'est Vincent de Paul qui répond à la première question :

*Messages : Beaucoup d'images fortes circulent au sujet de votre personne. Est-ce vraiment vous que nous connaissons aujourd'hui ?*

*Vincent de Paul (Père A. Dodin) : « Il faudrait sûrement relativiser plusieurs choses. Tout n'est pas moi. Mais après trois siècles et demi, chaque institution, chaque époque n'ont cessé et ne cessent de montrer au monde le S. Vincent de Paul qu'ils rêvent ou qu'il leur paraît nécessaire, mais qui n'est pas moi ».*

Voilà où est le danger : quand nous parlons ou écrivons sur Vincent de Paul transmettons-nous vraiment sa pensée ou ne faisons-nous pas une projection de notre imagination sur lui, que nous aimerions qu'il puisse avoir affirmé telle chose, mais en vérité il ne l'a pas affirmé ainsi, puisqu'il s'agit d'une réalité située dans le contexte du XVII<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire loin de nous de plus de trois siècles.

## 1. L'occasion d'approfondir ma connaissance au sujet de Vincent de Paul

Jeune prêtre Lazariste, je quittais mon pays pour poursuivre en France mes études afin d'obtenir le degré académique. Dans le pays de mes ancêtres du côté maternel, mon choix fut d'étudier à l'Institut Catholique de Paris. Pendant deux ans (1982-1984) je préparais une maîtrise en théologie, spécialisation en liturgie et théologie des sacrements, sous la direction du célèbre liturgiste dominicain Pierre-Marie Gy, qui avait été expert à la commission de liturgie du Concile Vatican II.

Au moment de présenter au père Gy le plan de recherche de ma maîtrise, je lui ai parlé de mon intention d'étudier la liturgie à la lumière du contexte théologique du Brésil, à l'époque où prédominait la Théologie de la Libération. Jusqu'à ce moment-là j'ignorais que le père Gy avait eu comme ami le père Annibal Bugnini, en partageant les mêmes joies et angoisses, souffrances et espoirs, dans la commission préparatoire et puis pendant le Concile qui ont eu comme résultat la constitution apostolique *Sacrosanctum Concilium*.

Avec la tranquillité des grands savants, le père Gy m'a aidé à réfléchir, une fois mon séjour terminé en France, de retour au Brésil j'aurais tout le temps pour étudier à fond les rapports entre la liturgie et la Théologie de la Libération. Pour le moment il suggérait que, comme Lazariste, j'aurais mieux fait d'approfondir la pensée de notre fondateur saint Vincent de Paul, à la suite du grand liturgiste de la Congrégation de la Mission, Annibal Bugnini. Il m'a indiqué comme sujet de recherche « Vincent de Paul, sa doctrine et sa vision du

sacrement de l'Eucharistie » en me disant que dans la Maison-mère des Lazaristes à Paris, où j'étais logé, habitait aussi mon frère de congrégation, le père André Dodin, grand érudit dont la sagesse et conseils auraient pu être pour moi une grande aide dans le travail que je me proposais de faire.

De retour à la Maison-mère je réfléchissais sur les défis auxquels je me confronterais, soit les exigences des études à l'Institut Catholique, soit la profondeur du sujet de recherche proposé, mais j'étais content et plein d'espoir d'avoir la possibilité d'un dialogue de collaboration avec le père André Dodin. Je suis allé le voir à la première occasion, je lui ai demandé de m'aider et sa réponse a été positive.

Mais le père Dodin m'a présenté certaines conditions. Je ne devais jamais prendre l'initiative d'aller le voir, mais attendre son appel par l'interphone de la maison dans ses moments libres et d'inspiration. Dans nos colloques je ne devais pas l'interrompre dans son discours avec mes questions, mais simplement prendre note de ses paroles. J'ai toujours cherché de suivre ses deux conditions dans les nombreuses occasions où nous nous sommes vus, à son appel, prenant de copieuses notes en puisant dans sa profonde connaissance de la pensée et de la doctrine de notre fondateur saint Vincent de Paul. Mon travail de recherche lui en doit beaucoup et à l'exigence de l'Institut Catholique le texte en français de la thèse de la maîtrise en théologie (spécialisation en liturgie et théologie des sacrements) a eu le titre suggéré : « Saint Vincent de Paul, doctrine et vision du sacrement de l'Eucharistie ».

Quand j'ai eu l'honneur d'être invité par la revue *Vincentiana* à écrire au sujet de l'Eucharistie, la charité et la justice sociale à la lumière de la doctrine de saint Vincent de Paul je me suis servi de mon texte en français jamais traduit dans ma langue maternelle pour cet article. Je suis bien conscient de mes limites pour accomplir la charge, et je voudrais les commenter. Je ne suis pas un écrivain, mais un pasteur d'âmes qui travaille à la périphérie de la ville de Curitiba, au Brésil, où je vis. Je donnais des cours de liturgie dans le contexte de la formation continue pour le clergé et pour les laïques, ce qui m'a donné un grand plaisir et une réalisation comme Lazariste. En plus d'être latino-américain ma vision est encore particulièrement brésilienne, ce qui conditionne le développement de l'article, profondément influencé par la culture qui est autour de moi. Je confesse avoir une petite pointe de jalousie envers mes frères Lazaristes qui, pour écrire sur saint Vincent de Paul, ont eu à leur disposition d'immenses sources bibliographiques. Cependant, nous qui sommes loin du Vieux Monde et de la France où a vécu notre père, nous sommes contents d'être avec les pauvres, sujet de sa préoccupation et source de sa doctrine et de sa théologie : « *Les pauvres sont nos maîtres et seigneurs* ».

## 2. Situait le thème dans la perspective de Vincent de Paul

Si nous avons l'occasion de demander à Vincent de Paul sa pensée théologique au sujet de l'Eucharistie, la charité et la justice sociale, je pense qu'il aurait quelque difficulté à nous répondre, car ce sont des concepts, tels l'Eucharistie comme point de référence pour la charité et pour la justice sociale, trop liés à notre temps, à la réalité théologique actuelle.

Pour développer notre idée nous devons situer saint Vincent de Paul dans son temps, avec sa manière de penser, d'agir, dans le contexte des problèmes théologiques de l'Église en France au XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Mais il faut transférer, interpréter, appliquer la doctrine et la pensée théologique de Vincent de Paul dans le temps présent au XXI<sup>ème</sup> siècle, et les analyser selon notre compréhension théologique, riche des enseignements actuels du magistère de l'Église (Vatican II, et pour l'Amérique latine les documents de Medellín, Puebla et Saint Domingue), et du développement de la pensée théologique dans l'Église d'aujourd'hui<sup>2</sup>.

Pour «*temporaliser*» Vincent de Paul il faut considérer le pragmatisme de sa pensée théologique et spirituelle. Il ne nous a laissé aucun livre où nous pourrions trouver sa pensée systématique racontée par lui même. Il ne faut pas oublier son origine paysanne, fils d'agriculteurs au sud de la France, homme simple, familier, qui n'a pas connu extases ou miracles extraordinaires. C'est lui qui affirmait : «*La perfection ne consiste pas dans l'extase mais en bien faire la volonté de Dieu*». Toute sa pensée et sa manière d'agir naîtront de sa capacité d'ouvrir les yeux devant la réalité de son temps. Il n'a pas écrit des grandes œuvres et ce que nous avons à notre disposition sont des lettres et discours toujours situés dans le concret, dans la réalité des problèmes et conflits de son temps en vue d'exhorter ses fils (les missionnaires) et ses filles (les Filles de la Charité) pour qu'ils restent fidèles à la saine doctrine et à l'Église : «*J'ai toujours cette crainte de me trouver enveloppé dans les erreurs de quelque nouvelle doctrine, avant que de m'en apercevoir. Oui, toute ma vie j'ai appréhendé cela*»<sup>3</sup>.

Ce que croyait et soutenait fermement Vincent de Paul nous pouvons le découvrir de manière directe et concrète dans les événements de sa vie quotidienne, d'où jaillissent force et vigueur qui s'expriment spontanément, selon les circonstances. Le malade de Gannes, selon le Sermon de la Mission du 25 janvier 1617 à Folleville, mène Vincent à

<sup>1</sup> NdT : Pour situer saint Vincent dans son propre contexte, l'auteur a créé en portugais le verbe «*temporalizar*».

<sup>2</sup> NdT : Pour situer la pensée de saint Vincent dans le contexte actuel, l'auteur a créé en portugais le verbe «*contemporalizar*».

<sup>3</sup> SV, XI, 37.

regarder la réalité de son temps et constater « *que le peuple de la campagne était abandonné, souffrant de l'ignorance et de la misère* ». À Châtillon-les-Dombes il regarde la réalité et constate que la générosité des paroissiens envers une famille dans le besoin avait été grande « *mais qu'est-ce qui reste pour les jours et les mois suivants ?* ». « *Voilà une grande charité, constate Vincent, mais elle est cependant mal organisée* ».

Folleville et Châtillon-les-Dombes pour nous qui suivons Vincent de Paul aujourd'hui ne doivent pas nous intéresser seulement par sa localisation géographique dans ce pays magnifique qui est la France, mais comme lieux d'un grand charisme, lieux emblématiques des deux importantes expériences charismatiques de notre fondateur : la misère spirituelle et la misère matérielle des gens de la campagne. À ces misères il répondra avec ses deux plus grandes œuvres : mission et charité, comme une seule réalité. La mission est contenue dans la charité et la charité dans la mission. Unique aussi son expérience qui est à l'origine de ses activités : son courage pour ouvrir les yeux vers la réalité de son temps, d'avoir découvert les personnes qui souffrent, qui sont humiliées, exploitées, prisonnières de l'avidité des grands et puissants, bêtes de charge d'une société basée sur le privilège, la gloire, le luxe et l'éclat intellectuel du grand siècle.

Vincent de Paul part de l'expérience, des faits de la vie, de la réalité vers l'action, comme Jésus qui d'abord a fait et après a commencé à enseigner. Il n'a pas « d'idées » sur le Christ. Il vit le Christ, mais à partir des événements de la vie. Les épisodes de Folleville et de Châtillon sont pour lui révélateurs des deux visages de la pauvreté, c'est-à-dire le besoin de Dieu et le besoin de pain. Aussi les deux visages de son Christ : missionnaire, « *Evangelizare pauperibus misit me* », et serviteur des pauvres, « *Caritas Christi urget nos* ».

En plus, Vincent cherche dans les Écritures, surtout dans la lecture de l'apôtre Paul et puis dans le *Traité de l'amour de Dieu* de saint François de Sales, l'inspiration et l'appui à ses convictions. Il est émerveillé à la découverte de la bonté de Dieu et cela ne le laisse pas sans action. Cette découverte est la source d'un surprenant dynamisme présent dans sa vie et dans sa pensée théologique.

Très souvent il recommande à ses fils et filles qu'ils soient disponibles à la Divine Providence. Ce n'est pas d'abord les hommes qui ont aimé Dieu, mais Dieu qui le premier les a aimés. Faire la volonté de Dieu, « *laisser Dieu pour Dieu* », mobile préféré de saint Vincent, nous fait entrevoir que dans sa pensée il n'y a pas un seul chemin pour arriver à Dieu et grandir dans son amour. « *Mes filles, sachez que, quand vous quitterez l'oraison et la sainte Messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir*

*les pauvres ; et vous devez regarder Dieu en leurs personnes* »<sup>4</sup>. La prière est certainement importante et personne ne peut s'en passer, mais il ne faut pas se contenter de la seule prière. « *Mes chères sœurs, faites toujours ce que vous pourrez, afin que, l'oraison étant votre première occupation, votre esprit soit rempli de Dieu tout le reste de la journée. Il est vrai qu'il faut lui préférer le service des malades, vous trouverez bien le temps* »<sup>5</sup>.

Il est évident que pour lui cette volonté de Dieu est toujours une volonté d'amour. Adhérer à la volonté de Dieu veut dire le traduire en acte et non pas rester seulement dans l'intention. *Notre Seigneur est l'unique modèle, car il se référait continuellement à son Père et faisait tout pour lui plaire*. Pour Vincent le mystère de l'Incarnation doit être vu comme l'accomplissement de la volonté de son Père. En contemplant ce mystère d'amour d'un Dieu qui s'est fait homme, Vincent apprend à aimer Dieu et les hommes dans un seul et unique mouvement.

Jésus Christ est le Sauveur, c'est l'affirmation essentielle pour Vincent. Quand il accomplit l'ordre reçu de son Père, Jésus se donne librement à la mort sur la croix. Celui qui portait en soi la liberté et la joie du Royaume de Dieu a voulu être la victime du mal existant dans le monde. Par amour pour nous Jésus parcourt, en sens inverse, le chemin du péché. La passion sera le suprême témoignage de l'amour du Christ pour son Père et pour les hommes. Par conséquent, pour Vincent l'objet de notre vie doit être celui d'honorer Notre Seigneur en sa vie terrestre. Unis au Christ, source de notre salut, nous avons le modèle de ce salut. Vincent considère l'imitation de Notre Seigneur comme le fondement de toute ascension spirituelle : « *Res-souvenez-vous, Monsieur, que nous devons mourir en Jésus-Christ par la vie de Jésus-Christ, et que notre vie doit être cachée en Jésus-Christ et pleine de Jésus-Christ, et que, pour mourir comme Jésus-Christ, il faut vivre comme Jésus-Christ* »<sup>6</sup>.

En son temps, l'Église se trouvait dans une crise difficile. La Réforme dérangeait le christianisme occidental. Le concile de Trente cherchait à contenir les excès et les erreurs, et dans ce sens Vincent est un homme post conciliaire, puisqu'il travaillait à faire passer les paroles du concile à la réalité de l'Église en France. De l'Église mondaine à l'Église des pauvres, en rétablissant le vrai sens de la vie chrétienne accessible aux plus humbles. C'est ce que signifie l'affirmation : « *L'Église a assez de personnes solitaires, par sa miséricorde, et trop d'inutiles, et plus encore qui la déchirent ; son grand besoin et*

<sup>4</sup> SV, IX, 5.

<sup>5</sup> SV, IX, 33-34.

<sup>6</sup> SV I, 295.

*d'avoir des hommes évangéliques, qui travaillent à la purger, à l'illuminer et à l'unir à son divin époux »<sup>7</sup>.*

Vincent cherche sans cesse à renouveler l'idée du sacerdoce et de l'épiscopat vraiment apostolique. Il le dit : « *Et il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale de la ruine de l'Eglise... Ce sont donc les prêtres ; oui. Nous sommes la cause de cette désolation qui ravage l'Eglise, de cette déplorable diminution qu'elle a souffert en tant de lieux »<sup>8</sup>. D'autre part il affirme : « *Oh Messieurs, qu'un bon prêtre est une grande chose ! Combien de chose peut faire un bon ecclésiastique ! Combien de conversions ne peut-il pas procurer ! Voyez Monsieur Bourdoise, cet excellent prêtre, que ne fait-il pas, et que ne peut-il pas faire ! Des prêtres dépend le bonheur du christianisme, car les bons paroissiens voient-ils un bon ecclésiastique, un charitable pasteur, ils l'honorent et suivent sa voix, ils tâchent de l'imiter ! »<sup>9</sup>.**

Dans ce climat de renouvellement il créait une nouvelle forme de vie religieuse, en accueillant les filles simples de la campagne et disponibles au service des déshérités, qui étaient nombreux soit dans les villes soit dans les champs. Il propose au sujet de ses Filles : *Elles n'auront pour monastère que les maisons des malades et celle où réside la supérieure, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'Eglise paroissiale, pour clôture l'obéissance... pour grille la crainte de Dieu, pour voile la sainte modestie*<sup>10</sup>.

Selon sa manière de voir et de comprendre, l'Eglise continue le mystère du Christ et doit révéler et prolonger l'amour fidèle et miséricordieux de Jésus Christ. Elle doit être pauvre et des pauvres. Sûrement elle ne doit mépriser personne, mais sa prédilection doit aller vers les pauvres. Pour Vincent, Jésus est présent dans les pauvres. C'est une certitude. Le mystère du prochain présent dans le Christ s'accomplit dans le geste de dévotion et dans l'aide portée aux pauvres. La charité est ainsi un partage, une participation à l'amour même de Dieu : « *O ma Sœur, combien serez-vous consolée à l'heure de la mort d'avoir consommé votre vie pour le même sujet pour lequel Jésus-Christ a donné la sienne ! C'est pour la charité, c'est pour Dieu, c'est pour les pauvres »<sup>11</sup>.*

Pour Vincent, la charité chrétienne est efficace. Elle cherche la volonté du Seigneur, ce qui suppose la foi qui conduit vers l'obéissance à cette volonté. Il affirme : « *On dit des religieux qu'ils sont dans un état de perfection ; nous ne sommes pas religieux, mais nous pou-*

<sup>7</sup> SV III, 202.

<sup>8</sup> SV XI, 308-309.

<sup>9</sup> SV XI, 7.

<sup>10</sup> Cf. SV X, 661.

<sup>11</sup> SV VII, 382.

vons dire que nous sommes dans un état de charité, parce que constamment nous sommes employés à la pratique réelle de l'amour ou en disponibilité de l'être »<sup>12</sup>. On prouve l'amour en le manifestant dans l'action. Dieu nous a aimé en nous donnant son Fils. Nous ne pouvons l'aimer qu'en répondant au don de son amour par l'acceptation de sa volonté, dans l'obéissance d'un amour vivant. Manifestation de l'amour de Dieu, l'amour au prochain est en même temps une communion à l'amour divin, puisque sa source est le don que Dieu fait de soi.

Le salut vient par la foi à la Parole et la participation aux sacrements. Il donne une grande importance à la vie sacramentelle des Filles de la Charité, spécialement les sacrements de la Réconciliation et de l'Eucharistie. D'après lui, par notre foi nous établissons un contact avec le Christ glorifié et les sacrements mènent à une rencontre réelle, sous le voile du signe. Pour rencontrer Jésus il faut un acte de foi vivante en Lui, acte que se prolonge en adoration, en amour et en offrande.

Mais, pour mieux comprendre la pensée de monsieur Vincent au sujet des sacrements, spécialement sur l'Eucharistie, il faut ne pas oublier que pour lui à l'horizon il y a d'abord le pauvre comme une forme de « sacrement » de la rencontre avec Dieu. Pour monsieur Vincent, le Seigneur nous apparaît aussi sous le signe du pauvre, du prochain ignorant. Il affirme : *« Je ne dois pas considérer un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paraît de la portée de leur esprit ; d'autant que bien souvent ils n'ont pas presque la figure, ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez par les lumières de la foi que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres ; qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs ; et avec tout cela, il se qualifie l'évangéliste des pauvres : Evangelizzare pauperibus missit me. O Dieu ! Qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans l'estime que Jésus-Christ en a faite ! Mais, si nous les regardons selon les sentiments de la chair et de l'esprit mondain, ils paraîtront méprisables »*<sup>13</sup>.

Dans ce large horizon théologique se situe sa compréhension de l'Eucharistie. Vincent voit l'Eucharistie comme sacrement à la lumière du Verbe fait chair, qui est venu pour donner vie aux hommes. Ce Verbe fait chair continue d'être présent parmi nous dans l'Eucharistie, aliment qui fortifie la charité. Il la recommande aux laïques, aux Filles de la Charité et aussi aux jeunes, *« pour les aider à vivre en chré-*

<sup>12</sup> SV XII, 275.

<sup>13</sup> SV XII, 32.



*tiens* ». Dans cette compréhension du mystère de la foi, appuyée sur la réalité, nous ne nous laissons pas succomber à l'influence néfaste du jansénisme.

### 3. Vincent de Paul et la querelle de la « Communion Fréquente »

Dans cette polémique, une année apparaît comme le point de référence en ce qui concerne notre fondateur Vincent de Paul. Il s'agit de l'année 1642, date à laquelle un petit groupe n'était pas très bien disposé à accepter les motivations favorables à la communion fréquente, présentées surtout par les jésuites. Ce groupe était formé par des religieuses cisterciennes et quelques personnes de la noblesse retirées dans la solitude du monastère de Port-Royal-des-Champs pour mieux se donner à Dieu. Ils étaient spécialement disciples de Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran.

Seulement par la suite entrera en scène Antoine Arnauld, qu'en septembre 1642, quelques jours après son ordination sacerdotale, se dirige vers la solitude de ce monastère. Il fait d'abord sa retraite d'ordination à Bons Enfants, mais insatisfait il cherche refuge à Port-Royal-des-Champs afin de partager la vie avec les solitaires. Dans cette ambiance il écrira ses thèses jansénistes et le célèbre traité sur la « Communion Fréquente ».

Ce traité d'Arnauld apparaît en opposition à l'opuscule du père Sesmaisons, jésuite, qu'avec les pères Bauni et Ravardeau cherchait à démontrer par la tradition de l'Église la légitimité de la communion hebdomadaire à laquelle la seule exigence était une dévotion actuelle et l'absence de péché mortel. Dans cet opuscule on pouvait lire : « Plus on est dépourvu de la grâce, plus on doit courageusement s'approcher de Jésus Christ dans l'Eucharistie ». Telle affirmation n'était pas tout à fait d'accord avec la théologie de Saint-Cyran. Ainsi, pour soutenir ce qu'on considérait la vérité, Arnauld écrit son œuvre qui a pour titre « La Fréquente Communion ». Sa thèse se formulait ainsi : la communion est plus une récompense à la vertu qu'un aliment. Une vie sans péché, sanctifiée par la vertu et par les exercices de pénitence, peut seulement la préparer. Sa thèse avait été approuvée par une vingtaine de docteurs de la Sorbonne et par seize évêques (A. DODIN, *Autour du problème de la Fréquente Communion*, 378)

Nous sommes en l'an 1644, à Saint Lazare-lès-Paris. C'est certain que monsieur Vincent était très bien informé de toutes ces discussions autour de l'Eucharistie. Il faisait partie du Conseil de Conscience, qui le mettait en rapport avec les puissances de la Cour, avec les jésuites, de nombreux évêques, et il était au courant de ce qui se passait à Port-Royal aussi par ses amitiés à Saint-Cyran. Au delà de ces amitiés, il y a pour Vincent une vérité à défendre et la crainte, qui l'accompagnait toute la vie, de tomber dans l'hérésie.

Nous pouvons savoir que depuis 1645 Vincent avait une attitude d'hostilité par rapport à Port-Royal par une lettre envoyée à monseigneur Abra de Raconis, dans laquelle il le conseilla de ne pas nommer monsieur Joby comme son vicaire général, car celui-ci se déclarait disciple de la nouvelle doctrine<sup>14</sup>. Dans cette même année, Habert, un des théologiens de Notre Dame et en opposition fervente à la doctrine d'Arnauld et au jansénisme, est nommé évêque de Vabres par indication du Conseil de Conscience, où Vincent était le tout-puissant.

Jusque là toute cette querelle n'avait pas encore touché vraiment le cœur de Vincent de Paul, car c'étaient des préoccupations extérieures à sa Petite Compagnie, disons, *ad extra*. En 1648 la situation change et devient *ad intra* quand Vincent reçoit une lettre de monsieur Dehorgny, dans laquelle il défendait les jansénistes. Un homme de confiance de Vincent, un des nôtres, se laissait influencer par la nouvelle doctrine. Curieusement, c'est à partir de cet événement que nous pouvons avoir aujourd'hui accès à la doctrine de Vincent de Paul sur le sacrement de l'Eucharistie et de son idée au sujet du jansénisme.

Dehorgny était parmi les pionniers des plus brillants de la Compagnie. Il avait été supérieur à Bons Enfants, poste de confiance de Vincent, pour ensuite aller à Rome, où il a été également supérieur. À Rome, Dehorgny se laisse influencer par la nouvelle doctrine. Contre sa position complaisante vers le jansénisme Vincent présente des arguments décisifs.

Il est au courant des abus et de la prodigalité au sujet de l'Eucharistie, mais cela ne justifie pas qu'on tombe dans l'excès opposé. Il démontre que le titre du livre de monsieur Arnauld est trompeur, car ce qu'il vise et les résultats obtenus sont déplorables : on ne voit plus la fréquence aux sacrements comme avant, même pas à Pâques. Les curés de Paris se plaignent que les gens ne communient plus comme auparavant, que l'habitude de participer aux offices tous les premiers dimanches du mois et aux fêtes religieuses fût progressivement abandonnée ou fréquentée seulement par des religieux qui acceptaient les motivations des jésuites... Vincent travailla rapidement et présenta les textes du concile de Trente. Sa lettre se termine avec l'exhortation de paix et de modération : on doit respecter la pratique de saint Lazare sans trop se préoccuper des opinions nouvelles.

Dans une deuxième lettre du 17 août de la même année monsieur Dehorgny critique Vincent de n'avoir pas compris le livre d'Arnauld.

---

<sup>14</sup> Cf. SV III, 631.

En cherchant de répondre à Dehorgny, Vincent utilise cette fois-ci une autre argumentation, plus précise et solide, avec des preuves irréfutables qui expliquent les textes et les faits en question. Vincent ne cache pas sa préoccupation au sujet d'une fréquente communion sans critère et trouve que le livre d'Arnauld peut favoriser une réflexion positive chez quelques gens, mais sans équivoque car il a obscurci et a éloigné complètement de la communion un nombre beaucoup plus élevé. Vincent n'accepte pas du tout la manière avec laquelle, pour justifier la nouvelle doctrine, on s'appuie sur une interprétation erronée des paroles de saint Charles Borromée.

« *On a tort d'imputer à saint Charles d'avoir ordonné la pénitence publique et l'éloignement de la communion. Son orientation était surtout de la défendre aux pécheurs scandaleux* », rappelle Vincent en considérant que c'est la pensée aussi du concile de Trente. Saint Charles, loin d'être contraire à la communion fréquente, cherchait à l'exhorter. Vincent connaît bien la différence entre la pensée de saint Charles et celle des jansénistes et trouve dommage qu'on compare les directives de Port-Royal avec les règles de saint Ignace de Loyola. Celui-ci n'éloignait de la communion que pour huit ou dix jours et uniquement les grands pécheurs, pendant qu'Arnauld imposait cinq ou six mois par exemple à une religieuse qui vivait en grande pureté.

Monsieur Arnauld... est totalement opposé à la communion fréquente, et il loue ceux qui s'en éloignent jusqu'à la mort... que les communions fréquentes ne font qu'outrager Notre Seigneur Jésus Christ ; il met de si terribles conditions pour s'approcher de l'Eucharistie qu'il est moralement impossible de communier. « *Et pour moi, affirme Vincent, j'avoue franchement que, si je faisais autant d'état du livre de M. Arnauld que vous en faites, non seulement je renoncerais pour toujours à la sainte messe et à la communion, par esprit d'humilité, mais même j'aurais horreur du sacrement, étant véritable qu'il le représente, à l'égard de ceux qui communient avec les dispositions ordinaires que l'Eglise approuve, comme un piège de Satan et comme un venin qui empoisonne les âmes, et qu'il ne traite tous ceux qui s'en approchent en cet état de rien, moins que des chiens, des pourceaux et des antichrists* »<sup>15</sup>.

Nous pouvons dire qu'à partir des tendances jansénistes exposées clairement par monsieur Dehorgny nous avons pu avoir ces magnifiques lettres dans lesquelles nous connaissons le sentiment, la pensée intime de saint Vincent au sujet de l'apologie de son temps. Elles nous aident à comprendre sa pensée sur l'Eucharistie, son indépendance par rapport au contexte des discussions, aux tendances rivales de son époque et sa ferme lucidité par rapport à l'excellente doctrine sur la question.

<sup>15</sup> SV III, 370.

#### 4. La doctrine de Vincent de Paul sur l'Eucharistie

Évidemment nous ne pouvons pas projeter notre compréhension actuelle au sujet de l'Eucharistie, en faisant affirmer à Vincent ce qui n'était pas présent dans sa pensée. Vincent vit sous l'influence de la pensée théologique de son temps, de manière spéciale de Bérulle et des réformateurs. Il partage avec eux une conception quelque peu noble de la nature humaine, mais en contrepartie à ce pessimisme il a une vision positive au sujet de la crainte respectueuse, de la joie, de l'abandon et de la confiance sereine à la Divine Providence. Sa vision de Dieu est redevable à saint Paul, une pensée pleine de grandeur qu'il cherche à transmettre à ses fils et filles.

Il affirme : « *Cette connaissance que nous avons, que Dieu est infiniment élevé au-dessus de toutes connaissances et de tout entendement créé, nous doit suffire pour nous le faire estimer infiniment, pour nous anéantir en sa présence et pour nous faire parler de sa majesté suprême avec un grand sentiment de révérence et de soumission* »<sup>16</sup>. N'oublions pas qu'au début de sa mission monsieur Vincent n'avait qu'un thème à prêcher, qu'il adaptait aux mille situations : « *C'était de la crainte de Dieu* »<sup>17</sup>.

Si Vincent avait cette compréhension pessimiste de la « petite nature », qui conditionnera sa doctrine sur l'Eucharistie, il ne sera jamais radical comme les jansénistes. Il suffit de voir ses dispositions afin que quelqu'un puisse accéder à la communion pour en être convaincu : à travers les règles strictes imposées aux Filles de la Charité, Vincent de Paul cherche à modérer leur désir de la communion.

Il ne faut pas importuner le directeur spirituel pour obtenir une permission de communion fréquente car cette insistance, selon Vincent, aurait sûrement sa source dans l'orgueil caché qui gâcherait nos actions. Devant l'hésitation il vaut mieux s'abstenir de communier. Il se préoccupe souvent dans ses conférences de la fréquence des communions indignes et des blasphèmes. Dans sa pensée il a toujours présent l'image de Judas qui, hypocrite, suivait son Maître, mais cependant ne se conformait pas aux paroles de Notre Seigneur, comme les apôtres, et ses actions étaient inspirées par Satan. Selon le père Dodin, cette « préoccupation » de Vincent de Paul semblait presque une « obsession ».

Pour la communion fréquente il était rigoureusement exigé l'état de grâce, mais Vincent demande aussi une bonne confession. La date de fondation de la Congrégation de la Mission, désignée par Vincent lui-même comme le 25 janvier 1617, coïncide avec son sermon sur « l'importance de la confession générale ». Dans cette purification pré-

<sup>16</sup> SV XI, 48.

<sup>17</sup> SV XII, 8.

liminaire il voit une condition excellente pour bien communier. Il affirme : « *Voyez-vous, mes filles, il ne suffit pas, pour communier souvent, de n'avoir point d'affection au péché mortel, mais il se faut encore défaire de toute affection déréglée, car toute affection déréglée est vicieuse. Or, aimer cette sœur ardemment et s'y attacher, c'est une affection déréglée ; aimer être en ce lieu plutôt qu'en cet autre, ou dans cet emploi plutôt que dans un autre, c'est une affection déréglée, et il s'en faut faire quitte pour se rendre digne de communier souvent* »<sup>18</sup>. Bref, il faut être un miroir limpide pour mieux refléter Dieu, se conformer à Jésus et s'identifier à Lui.

Surtout s'identifier à Jésus : le Christ eucharistique est pour Vincent celui qui dans l'institution de ce sacrement mystérieux a voulu s'unir à la créature. Pour correspondre à ce désir de Jésus, la meilleure réponse est nourrir dans l'âme le même désir d'union, à la suite des intentions du Christ lui-même. Dans la conformation au Christ, à travers nos sentiments et nos actions, nous nous trouvons dans les meilleures dispositions possibles pour le comprendre, pour être unis à Lui, le premier pas pour aller dans sa direction.

Ces dispositions préparatoires à l'union avec Dieu exigent une ascèse continue, avec des mortifications, la sobriété, la fuite des passions déréglées. L'Eucharistie ne sera pas pour les Filles de la Charité le sacrement de l'union avec Dieu sinon selon leur disposition de se donner totalement au Christ au moment de la communion. Quand le Christ pénètre dans l'âme il consacre cet état, s'unit intimement à la créature et lui donne sa paix.

Vincent affirme : « *Mes filles, vous êtes assurées qu'une Fille de la Charité qui a bien communiqué fait tout le reste bien. Son cœur est le tabernacle de Dieu, oui, le tabernacle de Dieu. La Fille de la Charité le doit toujours être, elle doit toujours être en Dieu, et Dieu en elle, et de cette sorte elle ne fera jamais rien que du bien* ».

Il continue : « *Si Elie, avec son double esprit, faisait tant de merveilles, que ne fera point la personne qui a Dieu en soi, qui est remplie de Dieu ! Elle ne fera pas ses actions ; elle fera les actions de Jésus-Christ ; elle servira les malades avec la charité de Jésus-Christ ; elle aura dans sa conversation la douceur de Jésus-Christ ; elle aura dans ses contradictions la patience de Jésus-Christ ; elle aura l'obéissance de Jésus-Christ. Bref, mes filles, toutes ses actions ne seront point les actions d'une pure créature ; ce seront les actions de Jésus Christ* »..

Et finalise : « *Mes filles, la Fille de la Charité qui a bien communiqué ne fait rien qui ne soit agréable à Dieu ; car elle fait les actions de Dieu même. Le Père éternel regarde son Fils en cette personne ; il regarde toutes les actions de cette personne comme les actions de son Fils. Quelle*

<sup>18</sup> SV IX, 340-341.

*grâce, mes filles ! Etre assuré d'être regardé de Dieu, considéré de Dieu, aimé de Dieu ! Donc, quand vous verrez une sœur de la Charité servir les malades avec amour, douceur, grand soin. Vous pourrez dire hardiment : 'Cette sœur a bien communie' »<sup>19</sup>.*

## 5. À titre de conclusion

Il est possible de situer l'Eucharistie, la charité et la justice sociale à la lumière de la pensée de saint Vincent de Paul, mais dans la complexité de sa vision et de son sentiment au sujet de l'être humain, de Jésus Christ et de l'Église. Il y a dans la pensée de Vincent de Paul une profonde unité entre l'amour du prochain et l'amour de Dieu. Il nous invite par ses paroles et par son action à ne pas voir les personnes et les événements seulement comme ils se présentent à nous ou à la lumière de notre raison, mais comme les choses sont en Dieu. D'une autre manière nous pourrions nous tromper et agir comme Dieu ne le veut pas. Il faut d'abord regarder Dieu, se donner à Lui pour qu'Il nous utilise dans l'aventure de sauver les hommes.

Vincent de Paul regarde l'ordre des réalités concrètes, les médiations voulues par Dieu. Ordinairement Dieu veut sauver les hommes par les hommes et Notre Seigneur s'est fait homme pour les sauver tous. C'est dans les hommes, par les hommes, avec les hommes qu'il faut chercher Dieu, son Royaume, et nous unir à Dieu par Jésus Christ. Comme condition, nous devons nous vider de nous mêmes pour que Dieu puisse nous remplir. Il affirme : « *Trois font plus que dix quand Notre-Seigneur y met la main* »<sup>20</sup>. Et encore : « *Il faut passer de l'amour affectif à l'amour effectif, qui est l'exercice des œuvres de la Charité. Le service des pauvres entrepris avec joie, courage, constance et amour* »<sup>21</sup>.

Sa pensée christologique est associée au Christ dans la Trinité, un Christ don à son Père et éternelle offrande aux hommes ; un Christ en mission, doux et humble ; un Christ qui se fait oblation aux hommes dans le mystère de l'incarnation. Le Christ de Vincent est « modèle », celui à qui nous devons nous conformer, aimer et servir, le Christ qui se concrétise dans les pauvres.

Dans la conférence du 13 décembre 1658 il dit : « *Il faut se revêtir de l'esprit de Jésus Christ. O Sauveur ! ô Messieurs ! Que voilà une grande affaire, se revêtir de l'esprit de Jésus-Christ ! Ceci veut dire que pour nous perfectionner et assister utilement les peuples, pour bien servir les ecclésiastiques, il nous faut travailler à imiter la perfection de Jésus-Christ et tâcher d'y parvenir. Cela dit aussi que par nous-mêmes*

<sup>19</sup> SV IX, 332-333.

<sup>20</sup> SV IV, 116.

<sup>21</sup> SV IX, 593.

*nous n'y pouvons rien. Il faut se remplir et être animé de cet esprit de Jésus-Christ. Pour bien entendre ceci, il faut savoir que son esprit est répandu dans tous les chrétiens qui vivent selon les règles du christianisme ; leurs actions et leurs œuvres son parsemées de l'esprit de Dieu, de sorte que Dieu a suscité la Compagnie, et vous le voyez bien, pour agir de même »<sup>22</sup>.*

Sa pensée au sujet de l'Église est claire : les pauvres sont les vrais enfants de prédilection de l'Église. Comme latino-américain j'affirme que la conception de Vincent de Paul anticipe les enseignements du document de Puebla au sujet de l'option préférentielle pour les pauvres. Il faut aller à la rencontre de ceux qui sont les préférés du Roi des pauvres. L'objectif de la mission du Fils de Dieu est « *Evangelizare pauperibus misit me* » (Lc IV, 18) et c'est pour eux que Jésus Christ est venu, Lui même pauvre et sauveur des pauvres.

Pour saint Vincent, la vocation du missionnaire est la plus belle. Selon lui, heureux est le missionnaire qui se voit comme ministre des pauvres. Il ne doit pas simplement les assister quand ils se présentent, mais aller vers eux comme un serviteur qui s'anticipe à son Maître. Il dit : « *Il n'y a de charité qui ne soit accompagnée de justice* »<sup>23</sup>.

Nous pouvons « *contemporaiser* » cette pensée de Vincent de Paul et l'appliquer parfaitement à l'enseignement du magistère actuel de l'Église au sujet de l'Eucharistie. La constitution pastorale *Sacrosanctum Concilium*, au début du deuxième chapitre, au numéro 47, parle du « Sacro-saint mystère de l'Eucharistie », elle affirme : « Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et en outre pour confier à l'Église, son épouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection : sacrement de l'amour, signe de l'unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le Christ est mangé, l'âme est comblée de grâce, et le gage de la gloire future nous est donné »<sup>24</sup>.

L'expression **lien de charité**, utilisée par le concile Vatican II, nous présente l'Eucharistie comme le sacrement qui contient l'essence de la vie chrétienne, l'amour. L'amour comme don total, comme l'essence même de Dieu : « *Deus caritas est* », cet Amour-Charité que l'Apôtre désigne comme le plus haut des dons (1 Co 13). C'est l'amour chrétien qui porte en soi deux réalités inséparables : a) la source et l'origine de la communion fraternelle de ceux qui participent du même pain, la *koinonia*, le partage des biens, la solidarité qui s'exprime

<sup>22</sup> SV XII, 107-108.

<sup>23</sup> SV II, 54.

<sup>24</sup> CONCILIO VATICANO II, Constitución pastoral, *Sacrosantum concilium*, 47.

comme « un seul cœur et une seule âme » ; b) l'amour-*koinonia* réveille dans le chrétien un spécial engagement de vie pour le service, mais préférentiellement pour les pauvres, attentif à ceux qui sont victimes des injustices et des systèmes politiques injustes et pervers. Cette lutte nous l'appelons justice sociale.

Voyons les paroles de Sa Sainteté Jean-Paul II dans sa dernière encyclique *Ecclesia de Eucharistia* : « *Les problèmes qui assombrissent notre horizon actuel sont nombreux. Il suffit de penser à l'urgence de travailler pour la paix, de poser dans les relations entre les peuples des jalons solides en matière de justice et de solidarité, de défendre la vie humaine, de sa conception jusqu'à sa fin naturelle. Et que dire des mille contradictions d'un univers "mondialisé" où les plus faibles, les plus petits et les plus pauvres semblent avoir bien peu à espérer ? C'est dans ce monde que doit jaillir de nouveau l'espérance chrétienne ! C'est aussi pour cela que le Seigneur a voulu demeurer avec nous dans l'Eucharistie, en inscrivant dans la présence de son sacrifice et de son repas la promesse d'une humanité renouvelée par son amour* »<sup>25</sup>.

Au-delà des siècles qui nous séparent de Vincent de Paul, à la lumière du magistère et de la théologie de nos jours qui nous parlent de la charité et de la justice sociale qui jaillissent du sacrement de l'Eucharistie, nous pouvons sans doute affirmer que dans la compréhension doctrinale et du plus profond du cœur de notre père et fondateur, l'Eucharistie est la source inépuisable de la vraie charité et de la justice sociale. C'est lui qui affirme : « *La Fille de la Charité qui a bien communiqué ne fait rien qui ne soit agréable à Dieu ; car elle fait les actions de Dieu même* »<sup>26</sup>.

(Traduction : EDUARDO CAMPAGNANI FERREIRA)

---

<sup>25</sup> JEAN PAUL II, Lettre encyclique *Ecclesia de Eucharistia*. *L'Église vit de l'eucharistie*, Cap. I, no. 20.

<sup>26</sup> SV IX, 333.